Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 6

Artikel: Les origines de Suchy
Autor: Stadelmann, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-11599

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par lui-même dans la dernière année de sa vie. Il se présente de trois-quarts, le pinceau à la main, figure fine et souriante de vieillard rasséréné. Les yeux bleu clair sont pleins à la fois de malice et de bienveillance. Le front presque sans rides s'élève carré et solide sur des sourcils en broussaille et sur le crâne un peu dénudé aux tempes, s'envolent, encore abondants, de légers cheveux blancs.

Sa femme lui survécut de quelques années. Elle mourut à La Haye le 14 janvier 1823.

(*A suivre*). A. DE MOLIN.

LES ORIGINES DE SUCHY

Suchy (village du district d'Yverdon) se trouve mentionné pour la première fois dans deux actes du IXe siècle, l'un de 885 et l'autre de 888, contenus tous les deux dans le cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne. Par le premier, Suchy, avec d'autres *villæ*, est cédé par l'empereur Charles-le-Gros à Vodelgise, vassal du margrave Rodolphe ; par le second, Vodelgise abandonne les mêmes terres à l'Eglise de Lausanne (M. D. R. VI 132 et 133).

Dans les deux actes, Suchy porte le nom de *villa solpiaco*. Cette forme ancienne du nom est du plus grand intérêt. Elle nous révèle d'une façon absolument certaine le sens primitif du nom et l'origine lointaine de la localité.

De 885, an de la première mention de Suchy, nous remontons en arrière de plusieurs siècles. C'est à l'époque helvéto-romaine que nous voyons le Romain *Sulpius* posséder les terres de Suchy et les appeler, suivant un usage qui était général dans les Gaules, *prædium Sulpiacum* « propriété rurale de Sulpius ».

Sulpiacum est devenu très régulièrement, en langue romane, *Solpiaco,* forme que nous avons rencontrée au IXe

siècle. Les changements ultérieurs de *Solpiaco* en *Suzchie* (XIIIe siècle) et *Suchy* (forme actuelle) sont également conformes en tous points aux lois qui ont présidé à la transition du latin à l'idiome roman.

Une observation au sujet des documents que nous avons cités. L'acte de 885, tel qu'il est publié dans le tome VI des *Mémoires et Documents*, énumère dans la suscription les biens qui font l'objet de la donation, de la manière suivante : « *de Villis campania* (Champagne), *Figiaco* (Fiez), *Corceles* (Corcelles-sur-Chavornay), *Solpiaco* (?) et *Suzchie* (Suchy). » On voit que l'éditeur a pris *Solpiaco* et *Suzchie* pour deux localités différentes, dont la première lui était inconnue. Sa leçon me paraissant douteuse, j'ai eu recours au texte manuscrit et j'ai constaté, en effet, que celui-ci ne porte pas Solpiaco *et* Suzchie, mais Solpiaco *id est* Suzchie. Les deux vocables sont donc identiques. Le premier, dans lequel le latin *Sulpiacum* est encore bien reconnaissable, n'est autre chose que la forme ancienne du second, *Suzchie*, qui est la forme qu'avait prise le nom au XIIIe siècle et que le transcripteur a ajoutée à l'ancienne à titre d'explication. Du reste, dans le corps de l'acte, *Suzchie* est mentionné seul, et l'acte de 888 aussi ne porte que l'une des deux formes : *Solpiaco*. (La même remarque s'applique à une autre localité mentionnée dans l'acte de 885 : à la place de Gravato *et* Grava, il y faut lire Gravato *id est* Grava).

La base de notre déduction est donc parfaitement certaine et lorsqu'il s'agira de rétablir la carte de l'Helvétie romaine, nous y inscrirons, avec d'autres noms de biens ruraux, celui du *prædium Sulpiacum*. De même ajouterons-nous le gentilice *Sulpius* à la liste des noms romains qui nous sont connus par les inscriptions helvétiques.

Jean STADELMANN.